TERMES DE RÉFÉRENCE

RECRUTEMENT DE CONSULTANT-FORMATEUR POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT (AD) SUR L'APPROCHE PARTICIPATIVE.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Fanainga+, la Caritas Diocésaine d'Antsirabe œuvre au renforcement des services de proximité accessibles aux populations dans les zones d'Ambohimandroso, d'Antanifotsy, de Faratsiho, de Betafo et de Manandona.
Ce projet vise l'amélioration de la productivité de la communauté et l'accès à des appuis de qualité grâce à la compétence des agents de développement et la mise à disposition de leurs services diversifiés. A cet effet, la Caritas Diocésaine Antsirabe organise des séries de formation des agents de développement, leaders Communautaires et présidents des bureaux locaux.
En effet, dans la réalisation de leurs activités, les AD sont amenés à mobiliser les communautés, à faciliter les échanges, à animer l'identification des besoins et à encourager les initiatives collectives. Pour mener efficacement ces activités, ils doivent disposer de méthodes et d'outils suffisants leur permettant de favoriser une participation active et inclusive des différents membres de la communauté.
Les constats effectués sur le terrain mettent en lumière certaines difficultés comme parfois la participation limitée à quelques personnes, la faible implication des femmes, des jeunes et des groupes moins représentés, le manque de dynamisme lors des discussions ; des difficultés à assurer le transfert et l'appropriation des compétences pour les participants.
Ces situations montrent la nécessité de renforcer les capacités des AD en matière de mobilisation communautaire, d'animation de groupe, de diagnostic participatif et de facilitation de la discussion aboutissant à la décision commune.
La formation sur l'approche participative permettra ainsi aux AD de mieux accompagner les communautés dans l'identification et la priorisation de leurs besoins, la recherche de solutions adaptées et l'élaboration d'actions communautaires collectives. Elle contribuera particulièrement à renforcer l'implication de chacun, son appropriation des initiatives et la durabilité des actions de développement.
C'est dans cette optique que la Caritas Diocésaine d'Antsirabe lance un appel à manifestation d'intérêt en vue d'identifier et de présélectionner de formateurs(rices), consultants(es) (en binôme), autour de la thématique de formation : « Approche participative » disposant d'une expérience confirmée en formation d'adultes.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet le recrutement de consultant-formateur binôme chargé de concevoir et de fournir des séances de renforcement des capacités des Agents de Développement (AD) sur l'Approche participative adaptées aux contextes et circonstances locaux et l'accompagnement des participants.
La consultation inclut notamment la préparation de tout ce qui est aspect pédagogique de la formation, l'élaboration détaillées des contenus, des supports et des outils pratiques, l'animation des séances ; la préparation des tests ; l'évaluation des acquis et la production du rapport de formation.

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

3.1. Objectif général

Renforcer les capacités des Agents de Développement afin qu'ils puissent davantage disposer de connaissance commune, de maîtriser et mettre en pratique l'approche participative dans leurs activités d'accompagnement des communautés.

3.2. Objectifs spécifiques

À l'issue de la formation, les participants devront être capables de :

- expliquer les concepts, les principes et les différents niveaux de l'approche participative ;
- mener un diagnostic participatif auprès des communautés ;
- mobiliser les acteurs locaux et favoriser la participation active de toutes les catégories des participants ;
- utiliser les outils et techniques adaptés à une démarche participative ;
- faciliter l'analyse collective des problèmes et la priorisation des besoins ;
- animer des réunions, des assemblées et des discussions en favorisant une bonne dynamique de groupe ;
- accompagner les communautés dans l'élaboration d'un plan d'action collectif.
- renforcer la capacité des AD à transmettre des conseils techniques de manière simple, pratique et adaptée au niveau des participants ;
- renforcer leurs capacités d'animation, de sensibilisation et d'accompagnement au changement de comportement ;
- améliorer leur capacité à assurer un accompagnement de proximité et de suivi.

4. BESOINS DE COMPÉTENCES À RENFORCER

Au terme de la formation, les AD devront avoir renforcé leurs connaissances, leurs compétences pratiques et leurs attitudes professionnelles dans les domaines suivants :

4.1. Savoirs – Connaissances à acquérir

- Comprendre la définition, les principes et les fondements de l'approche participative ;
- Connaître l'importance et les différentes étapes d'une démarche participative ;
- Identifier les conditions favorisant une participation inclusive ;
- Comprendre les principes de facilitation et de dynamique de groupe ;
- Connaître les techniques d'animation communautaire.

4.2. Savoir-faire – Compétences pratiques

- Mettre en œuvre une démarche participative adaptée au contexte communautaire ;
- Utiliser les outils de diagnostic et d'analyse participative ;
- Faciliter les échanges et la prise de décision collective ;
- Accompagner les communautés dans l'identification et la priorisation de leurs besoins ;
- Animer des réunions et des travaux de groupe de manière participative ;
- Favoriser l'implication de tous les membres de la communauté.

4.3. Savoir-être – Attitudes et comportements

- Faire preuve d'écoute active et de respect envers les participants ;
- Adopter une attitude ouverte, impartiale et sans jugement ;
- Être attentif à l'équité et à la participation de tous ;
- Faire preuve de patience, de souplesse et d'adaptabilité ;
- Encourager le dialogue, la confiance et la collaboration au sein du groupe.

5. RESULTATS ATTENDUS

- Le programme détaillé et la méthodologie de formation sont élaborés et validés par la Caritas avant le démarrage de la formation ;
- Les modules et les supports pédagogiques sont préparés et adaptés aux besoins des Agents de Développement ;
- Les Agents de Développement ont suivi la formation sur les modules de l'approche participative ;
- Les connaissances et les compétences acquises par les participants sont évaluées à travers un pré-test et un post-test ;
- Un rapport de formation présentant le déroulement, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les recommandations pour le suivi sur le terrain est disponible.

6. CONTENUS DE FORMATION

La formation sera organisée autour des six modules. Le consultant pourra apporter les compléments nécessaires et adapter les contenus en fonction des besoins des participants et du temps disponible.

Module	Contenus indicatifs	Approche pratique
1. Fondements de l'approche participative	- Définition et concepts clés de l'approche participative ; - Objectifs et importance de la participation communautaire ; - Principes fondamentaux et différents niveaux de participation ; - Avantages, limites et conditions de réussite ; - Comprendre la participation comme une démarche d'accompagnement et non comme une simple utilisation d'outils.	- comparer une démarche directive et une démarche participative à partir d'un cas. - analyser une situation de participation symbolique.
2. Acteurs, inclusion et mobilisation communautaire	- Identification et analyse des acteurs communautaires ; - Cartographie des parties prenantes ; - Analyse des intérêts, des rôles et des influences des différents acteurs ; - Genre, inclusion sociale et participation des groupes moins représentés ; - Identification des obstacles à la participation ; - Techniques de mobilisation et préparation d'une rencontre communautaire.	- Élaboration d'une carte des acteurs ; - Elaboration d'une stratégie de mobilisation favorisant la participation des femmes, des jeunes et des groupes moins entendus.
3. Posture du facilitateur et animation participative	- Rôle, responsabilités et éthique du facilitateur ; - Techniques d'écoute active et de communication ; - Utilisation des questions ouvertes et techniques de reformulation ; - Gestion et dynamisation d'un groupe ; - Gestion du temps, des conflits et des rapports de pouvoir ; - Techniques d'animation participative.	- Mise en situation d'une réunion communautaire ; - Exercices de facilitation suivis d'observations et de retours entre participants.
4. Diagnostic participatif et analyse collective	- Préparation et organisation d'un diagnostic participatif ; - Techniques de collecte et de croisement des informations ; - Outils de diagnostic :	- Réalisation en groupe de deux à quatre outils de diagnostic participatif à partir d'une étude de cas ou d'un exercice pratique sur le terrain.

	cartographie communautaire, transect et calendrier saisonnier ; - Analyse des problèmes à travers l'arbre à problèmes ; - Identification et priorisation des besoins.	
5. Planification et prise de décision participatives	- Identification des objectifs à partir des problèmes prioritaires ; - Recherche et analyse collective des solutions possibles ; - Définition des critères de choix et de priorisation ; - Élaboration d'un plan d'action communautaire ; - Identification des responsabilités, des ressources et du calendrier de mise en œuvre ; - Validation collective des décisions et des engagements.	- Élaboration d'un plan d'action communautaire à partir des résultats d'un diagnostic ; - Simulation d'une séance de restitution et de validation collective.
6. Suivi participatif	- Principes et importance du suivi participatif ; - Suivi des activités et des engagements communautaires ; - Collecte et prise en compte des avis et retours des participants ; - Restitution des résultats aux communautés ; - Gestion des désaccords et des plaintes ; - Capitalisation des expériences et apprentissage collectif.	- Élaboration d'une fiche simple de suivi participatif ; - Simulation d'une réunion communautaire de suivi et d'évaluation des actions réalisées.

7. APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE

Le consultant devra adopter une approche participative, inclusive et pratique, adaptée au profil des Agents de Développement (AD). En effet, les AD présentent des parcours scolaires, des niveaux d'instruction et des expériences professionnelles diversifiés. Certains disposent de connaissances issues de leur formation académique, tandis que d'autres ont principalement acquis leurs compétences à travers leurs expériences pratiques et leur implication dans les activités de développement communautaire.
À cet effet, le consultant devra tenir compte de cette diversité dans la préparation et la conduite de la formation, en veillant à rendre les contenus accessibles et compréhensibles par l'ensemble des participants.
La méthodologie devra notamment privilégier :

- L'utilisation d'un langage simple, clair et accessible, en évitant les termes trop techniques ou en les expliquant ;
- Des explications illustrées par des exemples concrets tirés des réalités locales ;
- Des démonstrations pratiques, des exercices et des mises en situation ;
- Des échanges participatifs permettant de valoriser les connaissances et expériences de chaque AD ;
- Des supports pédagogiques adaptés, visuels et faciles à comprendre ;
- Des exercices pratiques et des mises en situation en lien avec les réalités du terrain ;

- Une progression pédagogique allant des notions de base vers les connaissances et compétences plus approfondies.
- Des outils simplifiés et à réutiliser par les AD dans leurs activités d'accompagnement des communautés.

L'accent sera particulièrement mis sur la pratique à travers des études de cas, des travaux de groupe, des jeux de rôle, des simulations.
Une attention particulière sera accordée à la participation de tous, à la prise en compte des différents points de vue et à la création d'un cadre d'apprentissage ouvert et dynamique.
La formation sera dispensée en langue Malagasy. Les supports pédagogiques et les outils aussi seront élaborés en Malagasy.

8. MISSION ET RESPONSABILITÉS DU CONSULTANT

Le consultant retenu sera chargé de préparer, d'animer et d'évaluer la formation.
À ce titre, il devra notamment :

- Prendre connaissance des contenus de formation proposés ainsi que des documents utiles mis à sa disposition ;
- Proposer un programme détaillé et une méthodologie adaptée aux objectifs de la formation et les soumettre à la validation de la Caritas ;
- Préparer les supports pédagogiques et les outils nécessaires à l'animation : présentations, guides pratiques, fiches techniques, études de cas et grilles d'observation ;
- Assurer l'animation de la formation en privilégiant une pédagogie active et adaptée aux adultes ;
- Veiller à ce que tous les participants puissent prendre part aux discussions ; échanges et aux exercices pratiques ;
- Organiser le pré-test, le post-test et l'évaluation de la formation ;
- Rédiger et transmettre le rapport final de formation dans les délais convenus avec la Caritas, en intégrant les résultats obtenus et les recommandations pour le suivi et l'application des acquis sur le terrain.

9. LIVRABLES ATTENDUS

Le consultant devra fournir les livrables suivants :

1. Une fiche méthodologique de la formation, précisant l'approche, la méthodologie et le déroulement proposé
2. Un programme détaillé de formation
3. Les modules de formation
4. Un guide du formateur, adapté au contexte et aux besoins des AD
5. Un support pratique destiné aux AD
6. Des fiches techniques illustrées sur les principaux thèmes abordés
7. Des exercices pratiques et études de cas
8. Des outils d'évaluation des acquis (pré-test et post-test)
9. Un rapport final de formation comprenant les résultats, les acquis, les difficultés et les recommandations.

Les supports devront être remis dans des formats exploitables et modifiables par l'équipe du projet.

10. PROFIL DU CONSULTANT RECHERCHÉ

Le consultant devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en sciences sociales, développement communautaire ou dans un domaine équivalent ;
- Justifier d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de l'approche participative, idéalement d'au moins vingt (20) ans ;
- Avoir une expérience confirmée dans la conception de curriculum et de contenus de formation ;
- Maîtriser les méthodes d'andragogie et les approches d'accompagnement communautaire ;

- Avoir une bonne connaissance des réalités et du contexte des zones d'intervention ;
- Maîtriser parfaitement la langue Malagasy et le français.

Autres qualités recherchées
Le consultant devra notamment faire preuve de :
- capacité de communication
- écoute et esprit participatif
- capacité d'adaptation aux différents niveaux des participants
- pédagogie pratique et orientée vers les résultats
- capacité à transformer les connaissances techniques en outils simples et directement utilisables
- rigueur et respect des délais.

11. DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

La durée de la formation est fixée à trois (03) jours allant du 14 décembre jusqu'au 16 décembre 2026.
La formation se déroulera au Siège de la Caritas Diocésaine d'Antsirabe.

12. COLLABORATION ET SUPERVISION

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet Fanainga+ de la Caritas Diocésaine d'Antsirabe, notamment :
- travailler avec le responsable du projet et les personnes désignées par la Caritas
- prendre en compte les orientations techniques du projet
- soumettre les supports et le programme pour validation avant la formation
- intégrer les observations et recommandations de l'équipe
- respecter les échéances convenues
- assurer la qualité technique et pédagogique des livrables.

13. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les consultants intéressés devront fournir
- une lettre de manifestation d'intérêt
- un CV détaillé mettant en évidence les expériences pertinentes
- les références de missions similaires réalisées
- une note méthodologique présentant la compréhension de la mission et l'approche proposée
- une proposition de programme ou calendrier indicatif
- une offre financière détaillée
- les coordonnées de personnes de référence pour des missions similaires
- tout document permettant de justifier les qualifications et expériences déclarées.
- NIF et Stat.

Les offres peuvent être transmises par voie électronique à l'adresse e-mail **infos@caritasantsirabe.org** avec pour objet : AMI Caritas – Approche participative ou déposées directement au bureau de la Caritas Diocésaine d'Antsirabe : Immeuble Voary Antanety - Mandaniresaka, au plus tard le 30 novembre 2026.

14. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures seront évaluées notamment selon les critères suivants :

Critères	Éléments d'appréciation
Qualification	Bac+5 en sciences sociales
Expérience technique	Expériences développées sur l'approche participative (au moins 05 ans d'expériences)
Expérience en formation	Formation en développement Communautaire ou domaine pertinent.

Critères	Éléments d'appréciation
	Expérience dans la formation d'adultes et la pédagogie participative Expérience dans la conception de curriculum de formation Expérience en andragogie et approche communautaire
Expérience terrain	Expérience dans l'accompagnement des communautés
Expérience similaire	Missions similaires réalisées et références disponibles
Approche méthodologique	Pertinence, caractère pratique et adaptation aux besoins des AD
Qualité des supports proposés	Simplicité, caractère pratique, illustré et directement utilisable
Offre financière	Cohérence et adéquation avec la prestation proposée
Disponibilité	Capacité à respecter le calendrier de la mission

La Caritas Diocésaine d'Antsirabe pourra, si nécessaire, organiser un entretien avec les candidats présélectionnés afin d'apprécier leur compréhension de la mission et leur capacité à la réaliser.

15. MODALITÉS DE PAIEMENT

Les modalités de paiement seront définies dans le contrat signé avec le consultant retenu. Le paiement pourra également être lié à la réalisation et à la validation des livrables convenus.

16. CALENDRIER INDICATIF DE LA CONSULTATION

Étapes	Période indicative
Publication / diffusion de l'appel à candidature	16 novembre – 30 novembre 2026
Réception des candidatures	16 novembre – 30 novembre 2026
Analyse et présélection des offres	À chaque réception des offres
Entretien éventuel avec les candidats	Jusqu'au 04 décembre 2026
Notification du consultant retenu	07 décembre 2026
Contractualisation	09 décembre 2026
Réalisation de la formation	14 décembre 2026
Remise du rapport final	24 décembre 2026

17. DISPOSITIONS FINALES

Le consultant s'engage à respecter les orientations, procédures et exigences de la Caritas Diocésaine d'Antsirabe et du projet Fanainga+.
La Caritas Diocésaine d'Antsirabe se réserve le droit de demander toute précision ou modification nécessaire concernant les supports et livrables proposés afin de garantir leur adéquation avec les besoins des AD et les objectifs du projet.
Le consultant retenu devra travailler dans une logique de transfert de compétences, en privilégiant des connaissances et outils que les AD pourront effectivement mobiliser dans leur activité quotidienne auprès des communautés.